



Publié le 10/07/2025

ARRETE DU MAIRE N° 2025-185

PERMANENT

Pôle : Finance

**PORTANT MODIFICATION DES MANDATAIRES SUPPLEANTS POUR LA REGIE
DE RECETTES PROLONGEE – GUICHET UNIQUE DE SAUSSET-LES-PINS**

Nomenclature ACTES : 7.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu la loi n° 84-634 du 13 juillet 1983 modifiée ; portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

- Vu le décret n° 2019-789 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

- Vu la délibération n° 2021-02-13 du 16 février 2021 portant sur la mise en place du régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel ;

- Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant certaines dispositions relatives aux comptes publics ;

- Vu l'arrêté n° AP10-21 du 16/07/2021 instituant la régie de recettes du Guichet Unique,

- Vu l'arrêté n° AP15-22 du 28/06/2022 portant modification d'un régisseur titulaire et de mandataires suppléants pour la régie de recettes prolongée guichet unique de Sausset-les-Pins

CONSIDERANT qu'il y a lieu de retirer la fonction de mandataire suppléant à [REDACTED]

ARRETE

ARTICLE 1 : [REDACTED] est maintenue régisseur titulaire ainsi que [REDACTED] mandataires suppléants de la régie de recettes, en responsabilité de laquelle elles ont été nommées par l'arrêté n°AP09-21 du 15 juillet 2021.

ARTICLE 2 : [REDACTED] n'ont plus la fonction de mandataires suppléants de la régie de recettes prolongée GUICHET UNIQUE à compter du 01/07/2025.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services, le comptable public assignataire, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville - Place des droits de l'homme - 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250519-AP2025_185-AR



Fait à Sausset-les-Pins, le 24/06/2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND



Pour le Maire empêché,
Marie-Laure WALTHER,
1^{ère} Adjointe